

GARDERIE MATIN

La garderie du matin sera assurée par les agents communaux aux horaires habituels :

Accueil à partir de 7h30 jusqu'à 8h30

L'entrée se fera par l'entrée principale du groupe scolaire située Rue de la Croix Hoddye.

3 agents seront disponibles pour accueillir 30 enfants dans 3 salles distinctes par groupe de 10.

L'enfant est déposé par le parent :

- il se lave les mains,
- il se rend dans la salle de garderie.

Dans les salles, tous les jeux et ou jouets ont été retirés pour éviter que les enfants puissent toucher les objets et se les prêter.

Les salles et les sanitaires seront nettoyés et désinfectés après l'accueil du matin.

Les enfants de l'élémentaire seront accompagnés en dehors du bâtiment et invités à suivre le cheminement pour retrouver leurs enseignants, et suivre le protocole sanitaire mis en place dans l'école.

Les enfants de maternelles seront accompagnés jusqu'à l'école maternelle et pris en charge par l'ATSEM et/ou la maîtresse à l'entrée des classes, en fonction du cheminement mis en place pour réguler la circulation (marquage au sol et distanciation).

Tous les agents des services périscolaires accueillant les enfants seront équipés de masques, auront à disposition immédiate du gel hydroalcoolique et du désinfectant.

RESTAURATION SCOLAIRE LE MIDI

Accueil des enfants au restaurant scolaire pour l'école publique. Avec la mise en place des mesures de précaution pour éviter la propagation du virus, la capacité d'accueil est de 49 enfants.

Les enfants de l'école privée déjeuneront dans leur structure sur table, la société CONVIVIO livrera les repas directement sur site, deux agents communaux se chargeront de distribuer et surveiller les enfants sur le temps du repas.

Mise en place d'un cheminement, et d'un marquage au sol pour la distanciation. Pas de croisement d'enfants, respect des sens de circulation mis en place prévu à cet effet.

Protocole : l'enfant se présente devant le restaurant :

- il se lave les mains dans les sanitaires de l'entrée (savon et distributeur de papiers à cet effet)
- il se rend au restaurant en suivant le marquage au sol et les instructions des agents qui seront sur place.

Les maternelles déjeuneront dans la partie basse du restaurant dès 11h30, les élémentaires dans la partie haute à 12h00.

Les tables ont été mises en place afin de respecter les normes de distanciation.

Les enfants seront servis à table. A leur arrivée, ils auront sur la table : leurs couverts et leur entrée.

Les manteaux seront à déposer sur les chaises (les porte-manteaux ont été proscrits).

Les enfants sortent de table :

- les maternelles sont pris en charge par les ATSEM dans leurs classes respectives à l'école maternelle,
- les élémentaires seront surveillés par groupe par les agents territoriaux, dans l'attente de la prise en charge par les enseignants de l'école.

Le restaurant scolaire et les sanitaires seront nettoyés et désinfectés après l'accueil des élèves.

Tous les agents des services périscolaires accueillant les enfants seront équipés de masques, auront à disposition immédiate du gel hydroalcoolique et du désinfectant.

GARDERIE SOIR

Le protocole de la garderie du soir sera le même que celui appliqué le matin.

Les enfants de l'école privée seront déposés par un agent de l'école privée :

- l'enfant se lavera les mains et ira rejoindre la salle dédiée.

Si la météo le permet, les enfants seront dans la cour, surveillés par les agents communaux.

Tous les agents des services périscolaires accueillant les enfants seront équipés de masques, auront à disposition immédiate du gel hydroalcoolique et du désinfectant.

Afin de permettre le nettoyage et la désinfection des locaux, l'horaire de fin d'accueil a été avancée à 18h30. Les agents communaux sont également en charge de nettoyage et de la désinfection des salles de classes et sanitaires tous les soirs. Les effectifs seront

Les parents viendront récupérer leurs enfants par l'entrée principale de l'école située rue de la croix Hodde.

Il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants à la semaine, pour cela, un tableau sera à votre disposition à l'entrée de l'école ou vous pouvez appeler le service des affaires scolaire : 02.99.58.81.17 – Référente du service : Valérie FESTOCQ – affaires.scolaires@ville-saint-pere.fr.

L'ensemble des agents municipaux a eu connaissance et a été intégré à la réalisation du protocole sanitaire mis en place. Il saura faire preuve de pédagogie auprès des enfants. Un affichage est prévu à cet effet (ci-après).

Vos enfants seront accueillis dans le respect des mesures de précaution sanitaires et de sécurité mises en œuvre par le Gouvernement. Si les dispositions venaient à évoluer, nous vous en informerions sans délais.

La Municipalité



FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains
avec du savon,
très régulièrement.



2

Tousse et éternue
dans le pli
de ton coude
et loin de tes amis.

3

Utilise
des mouchoirs
en papier
et jette-les
à la poubelle.



4

Salve
tes amis
de loin.



5

1 mètre



Respecte
une distance
de 1 mètre
(2 grands pas)
entre toi et
les autres.

6

Évite de toucher
ton visage (nez,
bouche, yeux).



COVID-19

LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT



Je ne crée pas
d'attroupements
dans les couloirs.



Je respecte le sens
de circulation indiqué.



Je me tiens à plus
d'un mètre des autres,
même en cas
de croisement.



J'ouvre les portes
sans toucher
la poignée avec ma main.



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE



Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.



Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.



Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.



Le matériel collectif est déconseillé et désinfecté après chaque utilisation.



Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.





ATTESTATION DE REMISE DU PROTOCOLE SANITAIRE DES SERVICES PERISCOLAIRES

La municipalité a fait le choix d'ouvrir l'accueil en garderie le matin et le soir ainsi que le restaurant scolaire dès le 12 mai prochain, à l'ensemble des parents ayant besoin de ces services, sur la base du volontariat.

Merci de bien vouloir vous assurer que votre(vos) enfant(s) soi(en)t en bonne santé lorsque qu'il(s) sera(sont) accueilli(s) par nos services dans les bâtiments prévus à cet effet.

Nous vous remettons le protocole sanitaire, merci de bien vouloir en prendre connaissance.

Nom(s) Prénom(s) des enfants :

A SAINT-PERE MARC EN POULET, le

J'atteste avoir pris connaissance du protocole sanitaire ci-joint, et que mon enfant ne présente pas de risques (prise de température avant de déposer mon enfant à la garderie le matin).

SIGNATURES DES PARENTS ou du représentant légal

Mme/M.



ATTESTATION DE REMISE DU PROTOCOLE SANITAIRE DES SERVICES PERISCOLAIRES

La municipalité a fait le choix d'ouvrir l'accueil en garderie le matin et le soir ainsi que le restaurant scolaire dès le 12 mai prochain, à l'ensemble des parents ayant besoin de ces services, sur la base du volontariat.

Merci de bien vouloir vous assurer que votre(vos) enfant(s) soi(en)t en bonne santé lorsque qu'il(s) sera(sont) accueilli(s) par nos services dans les bâtiments prévus à cet effet.

Nous vous remettons le protocole sanitaire, merci de bien vouloir en prendre connaissance.

Nom(s) Prénom(s) des enfants :

A SAINT-PERE MARC EN POULET, le

J'atteste avoir pris connaissance du protocole sanitaire ci-joint, et que mon enfant ne présente pas de risques (prise de température avant de déposer mon enfant à la garderie le matin).

SIGNATURES DES PARENTS ou du représentant légal

Mme/M.

